



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Afssaps

Question écrite n° 111004

Texte de la question

M. Christian Eckert attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur la plainte déposée par un syndicat de médecins contre l'Afssaps dans l'affaire du Médiator. Il souhaiterait connaître son avis sur cette plainte et sur les éventuelles défaillances de l'agence du médicament dans cette très grave affaire.

Texte de la réponse

À ce jour, l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afssaps) n'a pas enregistré de plainte émanant d'un syndicat de médecin, en liaison avec les dommages imputables aux médicaments comportant du benfluorex dont le Mediator(R) constitue le princeps. D'autres procédures judiciaires sont cependant en cours d'instruction dans des affaires concernant ces médicaments sur lesquelles il n'appartient pas à la secrétaire d'État chargée de la santé de se prononcer.

Données clés

Auteur : [M. Christian Eckert](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (7^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 111004

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 juin 2011, page 6226

Réponse publiée le : 17 janvier 2012, page 697